SNU ipp
Fédération Syndicale Unitaire

BULLETIN DEPARTEMENTAL DU SNUipp VAR

SEPTEMBRE 2014
ISSN 1245-1568

Dispensé de timbrage
TOULON CTC
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE
Déposé le
19 septembre 2014

L'édito

Nouveau ministre même politique...

Ce que le SNUipp FSU dénonçait, combattait et redoutait s'est déroulé à cette rentrée : une cacophonie générale dans laquelle chacun tente de garder la tête hors de l'eau et où l'on parle de tout sauf de l'essentiel... Que de temps passé à mettre sur pieds un emploi du temps pour conjuguer garderie, NAP, temps scolaire, APC, étude, cantine et autres dispositifs ? Que de questions restées sans réponses concernant notamment le temps de travail des personnels évoluant sur plusieurs communes à horaires différents... Traditionnellement et malheureusement, la liste des sujets de mécontentement est longue lors des rentrées scolaires. Mais là, on atteint des records. D'autant que les besoins en postes restent criants.

Un bien triste bilan pour ce qui devait être LA priorité du gouvernement. Ou de l'ancien. Ou du précédent... Car ce n'est pas le changement de ministre qui compte, mais bien le nécessaire changement de politique.
Le SNUipp FSU entend bien poursuivre le rassemblement de notre profession pour faire entendre la voix du terrain. Il nous faut rompre avec l'isolement dans nos classes et nos écoles. Faire du syndicat un outil toujours plus collectif afin de construire une école de la réussite de tous dans un monde plus juste et plus solidaire.
Devant les tentatives de division de la communauté éducative, le SNUipp FSU propose de rassembler.

Syndiquez vous, re-syndiquez vous ! Participez aux premières réunions d'information syndicale.
Ensemble, nous sommes plus forts.

Emmanuel TRIGO
du Bureau départemental
du SNUipp-FSU Var

Sommaire

Page 1 Édito.
Page 2 Action, RISTT, stage.
Page 3 Carte scolaire.
Page 4 CAPD 27 aout.
Page 5 CAPD 5 septembre.
Page 6 Promotions.
Page 8 Bulletins adhésion.

Directrice de publication : Maude FAVENNEC
Mensuel : n° 265
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire : 0 515 S 07337
Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Curie 83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr Site : http://83.snuipp.fr

Bulletin imprimé et diffusé grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp.
Imprimeur labellisé IMPRIM'VERT®

Participez aux réunions d'information

Le SNUipp-FSU organise des réunions ouvertes à tous, sur le temps de travail. On nous rappelle sans cesse nos devoirs, rappelons nos droits à l'administration !

Une attestation de présence sera remise à chaque participant.

A l'ordre du jour :
actualité éducative et sociale,
réactions dans vos écoles
et suites à donner.

Vous pouvez participer à 3 réunions de votre choix dans l'année y compris sur le temps de classe.

Mercredi 1er octobre : Ecole Hugo La Seyne à 9h
Mercredi 1er octobre : Ecole H. Fabre Fréjus à 8h30
Mercredi 1er octobre : Salle polyvalente Montfort à 9h

Possible changement selon la date de la 1/2 journée banalisée pour les nouveaux programmes.

Mercredi 8 octobre : Ecole Pont de Suve Toulon à 8h30
Mercredi 8 octobre : Cogolin

Mercredi 15 octobre : Espace de la Villette Hyères à 9h
(en face école Guynemer)
Mercredi 15 octobre : Ecole J. de Florette St Cyr à 8h30
Mercredi 15 octobre : Ecole Ste Anastasie à 8h30

Mercredi 12 novembre : Cuers, La Garde et ASH
Mercredi 19 novembre : Le Muy, St Paul, Six Fours
Mercredi 26 novembre : St Maximin, Toulon
Samedi 29 novembre : La Garde
Mercredi 17 décembre : Segpa

A envoyer à l'IEN
48 heures avant la réunion

Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom : .....
Ecole : .....

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale, Circonscription de .....

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU, le ..... à .....

Date, Signature

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 *).*
Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 3 demi- journées par an.
Pour cette année scolaire, une demi- journée aura lieu le .....……...
Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.
Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

Stage syndical ouvert à toutes et tous

« Histoire du syndicalisme »

Université de La Garde
Le mardi 18 novembre

En présence de
Laurent FRAJERMAN
docteur, agrégé d'histoire, chercheur au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Paris I) et responsable du chantier "syndicalisme" de l'Institut de recherches de la FSU.

Inscription avant le 18 octobre
au 04.94.20.87.33 ou snu83@snuipp.fr

Carte scolaire

Bilan de rentrée

Le comité technique s'est réuni le 5 septembre. Compte rendu de vos élu-es du SNUipp-FSU.

Le CTSD s'est tenu en présence de 8 élus FSU, 3 Unsa, 2 Csen.
A ce jour, le DASEN annonce qu'il dispose de 6 moyens pour préparer la rentrée prochaine. La FSU a dénoncé ce nombre de postes insuffisants pour couvrir les besoins du département. A l'heure actuelle, ce sont plus de 200 postes qui seraient nécessaires pour que la prochaine rentrée scolaire se passe dans des conditions correctes.
Le SNUipp-FSU a réclamé : 135 postes de remplaçants, 45 postes de RASED, 4 postes spécialisés supplémentaires (1 enseignant référent, 1 secrétaire CDO Segpa, ½ au CHITS Toulon, 1 en SESSAD APAJH, ½ décharge supplémentaire pour la coordination de l'IME Jean Itard, ½ décharge supplémentaire sur l'école Dominique Mille, ½ décharge école Hippolyte Fabre).
Le SNUipp-FSU a également demandé une décharge totale pour l'école primaire Balzac-Flaubert de St Aygulf.
Le SNUipp-FSU a également demandé les ouvertures de classe dans les écoles suivantes :

- Mat Salernes (Draguignan)
- Mat J. Moulin (Trans En Provence)
- Ele Aubanel (Fréjus)
- Ele Les Chênes (Fréjus) **ouverture**
- Mat Rocbaron
- Mat Picasso (Nans Les Pins)
- Elé la ferrage (Nans les pins) **ouverture**
- Ele Guynemer (Hyères)
- Elé St Exupéry (Hyères)
- Mat Santoni (La Garde) **ouverture**
- Mat Pagnol (Le Pradet)
- Mat Audibert (La Crau)
- Mat E. Vaillant (L a Seyne)
- Mat Tourves **ouverture**
- Mat E. Cotton (La Seyne)
- Mat les Pins Parasols (Puget Sur Argens)
- Mat La Florane (Toulon)
- Mat Font Pré (Toulon)
- Ele Pont de Suve (Toulon) **ouverture**
- Elé Sandro (Toulon)
- Elé Valbourdin (Toulon)
- Elé St Jean du Var (Toulon)
- Elé Rodheillac (Toulon) **ouverture**
- ouverture d'une CLIS maternelle autisme sur l'aire toulonnaise à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le SNUipp-FSU est également intervenu pour défendre les situations des écoles :

- Ele J.Jaurès 1 (Cuers)
- Elé J.Jaurès 2 (Cuers)
- Elé J.Jaurès (Le Pradet)
- Elé Zunino 1 (La Garde)
- Elé La Tour (Brignoles)
- Mat Auméran (Plan de la Tour)
- Mat les oeillets (Toulon)
- Ele Excelssior (Hyères)

Cédric Turcot (SNUipp-FSU) :
« La réforme des rythmes scolaires n'est pas la priorité »

Enseignants : « le compte n'y est pas »
Une enseignante spécialisée Rased. (Photo doc F. Vignola)

Réforme des rythmes scolaires :
« Il faut récrire le décret »

De la grogne à tous les degrés

« Ce n'est pas notre conception de l'école de la République »

Rentrée : « Le compte n'y est pas » selon la FSU

Neuf écoles de l'aire toulonnaise sous tension

« Aucune fermeture n'est justifiée »

25 « points chauds » selon le SNUipp-FSU

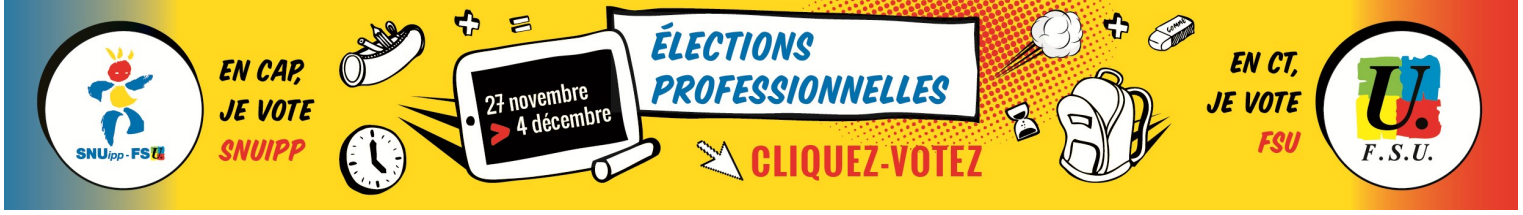

Carrière

CAPD du 26 août

Compte rendu de vos élu-es du SNUpp-FSU.

Avant de commencer la séance, le DASEN a informé la CAPD de l'arrivée de nouveaux représentants de l'administration dans le département :

- M.PAPILLON remplace Mme PAM (DASEN adjoint)
- Mme ADAM remplace Mme LEGOFF au poste d'IENA
- M.BUYSSCHAERT remplace Mme ZIVIC (IEN le Muy)
- Mme DUPIN remplace M.CHALFINE (IEN Cuers)
- Mme GUELIDI remplace M.BOUCHER (IEN St Maximin)
- Mme KALHART remplace M.HUG (IEN Fréjus)
- Mme VALVERDE et Mme KALHART seront remplacées par des faisant fonction issus du département.

Consultation nouveaux programmes

Suite à la lecture des déclarations liminaires, le DASEN a apporté quelques informations sur le déroulement de l'année :
une consultation sur les propositions de programmes et de socle est prévue pour octobre 2014. **Une demi-journée sera banalisée entre le 26 septembre et le 21 octobre** puis un questionnaire sera mis en ligne sur le site du ministère.
Une conférence nationale sur l'évaluation est prévue et tout le monde est invité à participer sur le site du MEN.
Le SNUipp-FSU a rappelé qu'il demandait que les collègues soient associés à la refondation de l'école et que par conséquent, il était intéressant que des consultations voient le jour notamment sur les programmes. Le SNUipp-FSU regrette que cette question n'ait pas été traitée avant les rythmes. Il a réaffirmé son opposition à l'existence d'un socle de connaissance et son exigence d'élaboration de programmes pour tous. Une nouvelle fois, le SNUipp-FSU a dénoncé le budget nettement insuffisant pour une école de la réussite de tous.

Education prioritaire

La 1ère phase de la refonte de l'éducation prioritaire est achevée. Il reste à continuer son évolution en accord avec la « politique de la ville ». Pour l'heure, seules les villes ont été choisies, on ne connaît pas les quartiers retenus. Les décisions seront connues fin 2014 ou janvier 2015 pour entrée en vigueur en septembre 2015. Dans notre département, seul le quartier Wallon à La Seyne a été retenu dans le dispositif REP+.

Projets d'école

Nouveau projet d'académie 2015/2019 donc les projets d'école devront être en cohérence. Le projet d'école a vocation à évoluer et non pas à être entièrement refait tous les 4 ans. Pour l'heure, aucune rédaction n'est demandée aux équipes.

Ineat

Le DASEN a annonce à la CAPD qu'il a retenu 2 demandes d'inéat dans notre département (entrées dans le Var).
Le SNUipp-FSU rappelé que les collègues en attente d'inéat étaient très nombreux et qu'il était primordial de traiter les demandes dans l'ordre du barème. Le SNUipp-FSU a dénoncé « le fait du Prince ».

Mouvement des personnels

Il reste à l'issue de la CAPD 67 collègues en surnombre. Prochaine phase d'affectation le vendredi 5 septembre prochain.

Questions diverses

Demande de dérogation aux nouveaux horaires toulonnais pour raison de sécurité des écoles maternelle et élémentaire Muraire :
Le DASEN a répondu favorablement.

Liste des AED 1er degré travaillant dans les écoles varoises :
Le SNUipp-FSU a rappelé que cette demande avait été formulée à de nombreuses reprises.

Modalités d'affectation des PFSE après report de scolarité pour validation du master :
Le SNUipp-FSU a dénoncé le non respect des textes en vigueur. Le DASEN n'a pas connaissance d'un texte national sur le sujet. Le SNUipp-FSU a rappelé qu'il s'agissait d'un texte de la Fonction Publique. Le SNUipp-FSU interpellera le ministère sur le sujet.

Modalités de rattrapage du temps TRS, Temps partiels et directeurs et remplaçants :
Le SNUipp-FSU a obtenu la tenue d'un groupe de travail paritaire dans les plus brefs délais.
Le SNUipp-FSU sera extrêmement vigilent à ce que toute heure effectuée au-delà des 24 heures d'enseignement par semaine soit récupérée sur le temps d'enseignement.
Dans les jours qui viennent, vos élus du personnel du SNUipp-FSU mettront à disposition sur son site internet un document de suivi des heures.
Si l'an passé vous avez effectué des heures en plus, merci de bien vouloir nous le signaler

Opération transparence affectations du 26 août

ABERT NAIS	TS LA SEYNE
ABLONDI CECILE	EEPU MALRAUX le beausset
AUTRIC FANNY	EEPU BAUQUIER CALLIAN
AZZAZ JULIE	TS ST PAUL
BERENGUIER AURELIE	EEPU ZUNINO 1 LA GARDE
BEZZINA CHARLINE	TS ST PAUL
BOURQUIN M. FRED	TS LA SEYNE
BOUSQUET AURELIE	EEPU BAUQUIER CALLIAN
BOYER LUCILE	TS HYERES
BRANSIEC CLAIRE	CP EPS COGOLIN
BRUNO JULIEN	TS HYERES
BURGAIN CYNTHIA	TS ST PAUL
BURGOT CLAIRE	TS TOULON ASH
CADET CHRISTELLE	TS GAREOULT
CECCARELLI ANNE	ENS REFERENT SANARY
COMET LAURANE	EMPU JAURES DRAGUIGNAN
COQUARD STEPHANIE	EEPU JAURES 1 CUERS
CROQ CECILE	EEPU MAGNAN MONTFERRAT
CUELLO EMILIE	TS DRAGUIGNAN
DAMON CELIA	TS DRAGUIGNAN
D'AVANZO SOPHIE	TS LA GARDE
DESCHAMPS SANDRINE	TRB EEPU AICARD LA CRAU
DUMAS MAGALI	PSY FABRE STE MAXIME
ELDIN HELENE	TS HYERES
ESTIENNE MELANIE	EEPU MALRAUX Beausset
FEREZ MAGALI	TS HYERES
FOURRE LAURENCE	TS SIX FOURS
GARGNIER SYLVIE	EMPU VALBOURDIN
GARRONE VIRGINIE	TS GAREOULT
GATEL VALERIE	TS HYERES
GAUDIN KARINE	EEPU PETIT BOIS CARCES
GAUDRY MATHILDE	TS ST MAXIMIN
GUENEBEAUD MURIELLE	TS TOULON 1
GUTIERREZ CYNTHIA	EPPU CLAVIERS
HADJ CHERIF CAROLINE	EEPU MALRAUX Beausset
JEAN JULIETTE	TS TOULON 3
KBAIER AUDREY	TS LA SEYNE
LAMARQUE MORGANE	TS GAREOULT
LAMBERT KARINE	EEPU AICARD GONFARON
LE GAT CA CORINNE	DE LE PETIT BOIS CARCES
LEBON SOPHIE	TS SIX FOURS
LEBRE SYLVIE	CP EPS LE MUY
LEBRE SYLVIE	CP EPS LE MUY
LEGUERE MELANIE	DE EPPU CLAVIERS
LOEB ANNE LAURE	TS BRIGNOLES
LONG ROGER	EMPU PAGNOL LA VALETTE
LOQUIER ROMAIN	EEPU Maunier Flayosc
LUCCIONI JULIE	DE MAGNAN MONTFERRAT
MAROLLEAU LAURA	TS BRIGNOLES
MARZI CLAUDE	TS TOULON 3
MASSE JULIE	TS
MATTEI ELODIE	CLIS RENAN TOULON
MAZZOCCHI SANDRA	EEPU LONES SIX FOURS
MEURET ANNE	SEGPA WALLON
MOKE LAETITIA	EPPU LA BASTIDE
NOEL ALOHA	TS DRAGUIGNAN
ORSINI CAROLINE	TS ST PAUL
PAOLI AURELIE	TS ST PAUL
PARDINI NICOLE	TS TOULON ASH
PATISSOU VIRGINIE	TS TOULON 1
PEREZ MARIE LAURE	TS ST RAPHAEL
POIGNOT AURORE	TS HYERES
PONS HMELANIE	TS ST MAXIMIN
QUADRUPPANI ELODIE	TS BRIGNOLES
RAPHAEL-D MICKAEL	EEPU LA COUDOULIERE
RAZI CELINE	TRB EEPU Maunier Flayosc

Carrière

CAPD du 5 septembre

Compte rendu de vos élu-es du SNUpp-FSU : encore 29 collègues en surnombre.

Une CAPD s'est réunie vendredi 5 septembre (9 SNUipp-FSU, 4 SE). Après la lecture de notre déclaration liminaire, le DASEN a procédé à 45 nominations.

A ce jour, il reste donc 29 collègues en surnombre.

Une fois de plus, le SNUipp-FSU a œuvré dans l'intérêt de tous les collègues, intervenant systématiquement pour que les règles du mouvement soient respectées et que les collègues travaillant à temps partiel ne soient pas pénalisés.
Le SNUipp-FSU a obtenu qu'il y ait un rééquilibrage des surnombres dans les circonscriptions et donc une redistribution des moyens.

Questions diverses du SNUipp-FSU :

• **Communication aux élus du personnel des regroupements de TRS :**
Les services assurent que ces documents nous serons transmis dans les meilleurs délais.

• **Modalités départementales d'organisation des 18 heures annuelles de formation :**
Le SNUipp-FSU est intervenu pour rappeler les textes en vigueur et exiger une harmonisation départementale. Le SNUipp-FSU a en outre rappelé que tout fonctionnaire quittant son lieu de rattachement administratif doit le faire sous couvert d'un ordre de mission écrit ouvrant droit à remboursement.

Le SNUipp-FSU a rappelé qu'il soutiendrait tous les collègues qui refuseront de se rendre aux réunions sans ordre de mission écrit.

Opération transparence affectations du 26 août suite

RITTER AMANDINE	TS HYERES
SALL MARYEME	EMPU GD CHENE ROCBARON
SCAPIN SARAH	TS ST PAUL
SEMNOUN EMMANUELLE	TS TOULON 1
SORENSEN SOLENE	TS HYERES
SOUSSI EMILIE	TS GAREOULT
TCHENIO KARINE	TS HYERES
THINES MARION	TS DRAGUIGNAN
TOSELLO RICHARD	TS TOULON 2
TOURE LAURE	TRB EEPU GIONO LA VALETTE
VACANT	DE EEPU BAUQUIER CALLIAN
VERHELST MARIANNE	EMPU ANATOLE France
VERSE SANDRINE	TS SIX FOURS
WILTZIUS AGNES	TS LA SEYNE

• **Date du groupe de travail paritaire sur la récupération des heures effectuées au delà des 24 heures hebdomadaires :**
Le SNUipp-FSU a rappelé que l'année scolaire avait débuté et que nos collègues TRB, TRS, directrices-teurs ou collègues travaillant à temps partiel ne connaissaient toujours pas les modalités de rattrapage des heures d'enseignement effectuées au-delà de 24h/ semaine.
Le SNUipp-FSU a là aussi exigé l'application du texte national qui prévoit l'établissement d'un calendrier de récupération sous contrôle des élus du personnel.
Afin de vous aider dans les décomptes de vos heures et s'assurer que toute heure effectuée sera bien récupérée, le SNUipp-FSU83 a mis en ligne un outil de recensement :http://83.snuipp.fr/spip.php ?article1719
Pensez à nous l'adresser à la fin de chaque période.

• **Absentéisme constaté dans les écoles le mercredi 3 septembre :**
Le DASEN nous informe que l'absentéisme de ce 1er mercredi de l'année était semblable aux autres jours de classe. Le SNUipp-FSU a signalé que la presse s'était fait l'écho de situation de « blocage » à Carnoules, dans une école de Solliès-Pont ou à Montmeyan.

Opération transparence affectations du 5 septembre

BALDACCI FRANCOIS	IEN ST PAUL
BARUSSAUD CAROLINE	EEPU PONT DE SUVE
BEN AMAR MYRIAM	TS COGOLIN
BEN SAID AHLEM	TS COGOLIN
BERMOND STEPHANIE	TOURVES
BERTIN JOELLE	DE EMPU LES PLAYES SIX FOURS
BOLLA AMARYLLIS	TS BRIGNOLES
BOVYN EVELYNE	EPPU FRANCIS TRIVIERE - AGAY
BOYER LAURIE	EMPU MANON DES SOURCES ST CYR
BUYSSCHAERT CHRISTINE	Ts LE MUY
CLAVIER MARINE	EEA MARIE CURIE DRAGUIGNAN
COURTADOUX FREDERIC	EEPU LA FERRAGE NANS
DELLA ROSSA CYNTHIA	EMPU VALBERTRAND
DRIARD SERGENT ARNAUD	EMPU JEAN ZAY DRAGUIGNAN
DUSSEAU CATHERINE	EMPU LES GRANDS PRES FLASSANS
FAYARD CHANTAL	EMPU ELIETTE SANTONI LA GARDE
FERRY MARTINE	EEPU RODEILHAC
FIORDARANCIO CLAIRE	EEPU VAILLANT COUTURIER CARNOULES
GONTIER REBECCA	EEPU JEAN MOULIN BORMES
GORCE GAELLE	EMPU ANDRE MALRAUX LE BEAUSSET
HENRIOT AGATHE	TS TOULON 1
JOIGNEAUX BARBARA	EPPU LES BLAQUIERES GRIMAUD
JOUGLAIN CHRISTINE	DE EEPU GEORGES BAUQUIER CALLIAN
KERIEN CLEMENT	EMPU MAURICE BREMOND TOURVES
LANZETTI SABRINA	TS BRIGNOLES
LAURE SYLVIE	IEN DRAGUIGNAN
LEPRINI PETITJEAN FANNY	EEPU OCTAVE MAUREL BANDOL
LHEZ M. HELENE	TS TOPULON ASH
LIVERNET ANNE LUCIE	EMPU LES PLAYES SIX FOURS
LORISSON LAMBERT MARIANNE	EEPU GEORGES BAUQUIER CALLIAN
LUCHINI SOPHIE	EPPU GINASSERVIS
MACRI LAURA	SEGPA CLG WALLON LA SEYNE
MAESTRI CELINE	EEPU JEAN MOULIN BORMES
MARASTONI AURIANE	JYVES COUSTEAU TOULON
MERLINI MARIANNE	TS DRAGUIGNAN
MEURET ANNE	DOMINIQUE MILLE TOULON
MIRLIT ADELE	TS DRAGUIGNAN
PLASSART SOLENE	EEPU DU COULET Tourrettes
RICHAUD CHLOE	EEPU GEORGES BAUQUIER CALLIAN
RIMBAUD JULIE	EMPU LES PLAYES SIX FOURS
ROGERI CHARLOTTE	EEPU PONT DE SUVE
ROLIN CECILE	EMPU LES MOUSSAILLONS
ROY ANGELIQUE	TS TOULON 2
RYCKMAN CORINNE	TRB EEPU P BROSSOLETTE DRAGUIGNAN
SCHMITT KHADIJA	TRB EEPU l'ALMANARRE Hyères
SMADJA KAREN ASTRID	EPPU FREDERIC MIREUR DRAGUIGNAN
SOYRIS GERARD SABINE	Ts LE MUY
SZTERN CECILE	EEPU JEAN JAURES 1 BRIGNOLES
VESIN AUDE	EEPU LES CHENES FREJUS

FICHE DE CONTRÔLE SYNDICAL PROMOTIONS

SNUipp - FSU

PROFESSEURS DES ECOLES - Année 2014/2015
Grand-Choix* Choix* Ancienneté*

INSTITUTRICES - INSTITUTEURS - Année 2015
Choix* Mi-Choix* Ancienneté*

Le SNUipp-FSU est le premier syndicat de la profession.
Cette fiche syndicale de promotion permet à vos élu(e)s de défendre vos droits en contrôlant les opérations de l'Administration.
Une fois les vérifications effectuées, cette fiche vous sera retournée après la CAPD des promotions vous concernant.

Pour les non syndiqué(e)s... joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Echelon actuel : .....

Depuis quand ? .....

Date d'intégration dans le corps des Profs d'école :
Le .....

Reliquat d'ancienneté : .....

Nom, prénom : _____
Nom de jeune fille : _____

Adresse personnelle : _____

_____

Nom de l'école : ..... Commune : .....

Eléments pour le calcul de votre barème :

1/Ancienneté générale des services :
(au 31/12/2014 : années, mois, jours) ..... /..... /.....

⇨ **Concours AVANT BAC (Ecole Normale)**
Date de naissance : Le ..... 19 .....
Date d'entrée à EN en FP1 : Le ..... 19 .....

⇨ **Concours APRES BAC (Ecole Normale ou IUFM)**
Date d'entrée en formation (FP1 ou PE2) : Le ..... 19 .....

⇨ **Liste Complémentaire**
Date de recrutement : Le .....

⇨ **Remplaçants :**
Date de stagiarisation : Le .....

♦ Services validés Education Nationale : (années, mois, jours) ...../..... /.....

Dans votre carrière, avez-vous eu des interruptions de services ?
DISPONIBILITE du.....au.....
CONGE PARENTAL du.....au.....
CLM ou CLD du.....au.....
Service National du.....au.....

Autres services Fonctions Publiques :
Date entrée Fonction Publique en tant que titulaire : Le.....
Durée des services auxiliaires validés (années, mois, jours) ...../..... /.....

2/Notes et dates d'inspection (jour, mois, an) donner les 3 plus récentes :
Le ..... Note : .....
Le ..... Note : .....
Le ..... Note : .....

3/Correctif administratif :
(+ 0,5 point pour toute période de deux ans d'activité, sans inspection, avant le 30.06.2014)
Attention ! La note corrigée ne peut dépasser la note-plafond de l'échelon.

CALCUL DU BAREME

vérification SNUipp-FSU
(ne rien inscrire dans cette colonne)

Promu(e) le
Mode

Non promu(e)
Barème dernier promu(e)

A :

N :

C :

TOTAL :

Fiche à renvoyer au SNUipp-FSU Var Immeuble Le Rond Point Avenue Pierre et Marie Curie 83160 LA VALETTE

Promotions en octobre

La CAPD fin octobre 2014 prononcera toutes les promotions des instituteurs et des PE.

En 2006-2007, le SNUipp-FSU a obtenu l'avancement en décembre de la CAPD consacrée aux promotions des instituteurs (promus par année civile), permettant ainsi de voir leur situation régularisée au plus vite, certains étant promus dès janvier. Le syndicat a poursuivi ses interventions et obtenu gain de cause pour les PE (promus par année scolaire). La CAPD se réunissait traditionnellement en décembre et tous les PE promus entre le 1er septembre et la CAPD devaient attendre plusieurs mois pour voir leurs salaires mis à jour. Désormais, la CAPD unique (PE et instituteurs) se tient mi-octobre.
Après la mise à jour en 2006-2007 de la grille du correctif des notes, le SNUipp-FSU poursuit son travail pour la défense des personnels. Ne restez pas isolé-e-s.

Serrons-nous les coudes.
Syndiquez-vous au SNUipp-FSU !

Repères pour les PROMOTIONS
INSTITUTEURS PROFESSEURS DES ECOLES

Syndicalement nous sommes opposés à tout ce qui divise les personnels. Les promotions "au mérite" sont un facteur de division.
Le SNUipp-FSU revendique l'avancement pour tous au rythme le plus rapide. C'est ce que les IEN ont obtenu pour eux. Ce n'est pas encore le cas pour nous...
Les délégués du personnel du SNUipp-FSU veilleront au respect de l'équité.

⇨ **Promotions PE = année scolaire 2014/2015**

⇨ **Promotions instits = année civile 2015**

♦ **Vous n'êtes pas forcément promouvable cette année**.
Pour le savoir, ajoutez à la date de votre dernière promotion les durées indiquées dans les tableaux ci-contre.

♦ **Le nombre de promu(e)s** au choix et au mi-choix (ou au Grand-Choix et Choix) dépend d'un calcul mathématique :
- ►au choix : 30 % des promouvables,
- ►au mi-choix : 5/7 des promouvables.

La liste des promu(e)s est arrêtée d'après un barème départemental.

Calcul du barème dans le Var

A = Ancienneté Générale de Services
(décision de l'IA, après la CAPD du 2.11.95, c'est l'AGS qui compte pour toutes les opérations administratives.)
Un point par an / 0,083 point par mois / 0,00273 par jour.
N = Note : Moyenne des notes d'inspection des trois dernières années jusqu'au 30/06/2014. Si pas de note, une note plancher (selon l'échelon) est attribuée.
Correctif (que les élu(e)s du personnel ont obtenu depuis 18 ans)
+ 0,5 point tous les deux ans sans inspection (déduction faite des périodes non "inspectables", par exemple : congé parental), sans toutefois dépasser la note plafond de l'échelon.

En cas d'égalité de barème,
pour départager les collègues (dans l'ordre)
1/ note sans correctif,
2/ celui à qui la promotion profite le plus longtemps dans l'année,
3/ l'âge (le plus âgé).

Grille varoise pour le correctif de la note

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instit - plancher	11	11	12	12	12.5	13	13.5	14	14	14.5	15
Instit - plafond	14	14	15	15	15.5	16	16.5	17	17	17.5	18
Prof Ecole - plancher		10	11	12	12.5	13	13.5	14	15	15	15
Prof Ecole - Plafond			14	15	15.5	16	16.5	17	18	19	19,5

Avancement Instituteurs

Échelons	Choix	Mi-choix	Ancienneté
5ème au 6ème	1 an 3 mois		1 an 6 mois
6ème au 7ème	1 an 3 mois	1 an 6 mois	2 ans 6 mois
7ème au 8ème	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
8ème au 9ème	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
9ème - 10ème	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
10ème - 11ème	3 ans	4 ans	4 ans 6 mois

Avancement P.E.

Échelons	Grand Choix	Choix	Ancienneté
3ème au 4ème	avancement automatique 1 an		
4ème au 5ème	2 ans		2 ans 6 mois
5ème au 6ème	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6ème au 7ème	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7ème au 8ème	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8ème au 9ème	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9ème - 10ème	3 ans	4 ans	5 ans
10ème - 11ème	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

Bulletin d'adhésion 2014/2015

Se syndiquer
un acte de solidarité !

Mr/Mme/Mlle **NOM** : ……..
PRENOM : ……..

Date de naissance : …… Téléphone : ……..
Téléphone portable : ……..
Nom de jeune fille : ……
Date de sortie de l'IUFM : ……
Adresse (Domicile) : ……
……..
Code postal _ _ _ _ _ Commune : ……

Vous serez abonné-e automatiquement à la liste de diffusion du SNUipp-FSU Var.
Email : …… ……..@……

Lieu d'exercice : ……

Poste : ADJ / DIR / TRB / CLIS / Adapt Autre : ……
Corps : Instit / Prof d'école / PEGC / Retraité-e
Situation administrative : Titulaire / Stagiaire **Echelon** : _ _
Nomination à ❑ **Titre Définitif** *ou* ❑ **Titre Provisoire**
Travaillez-vous à temps partiel ? ❑ OUI ❑ NON
Montant de la cotisation (voir ci-dessous) : ……..……euros

Mode de paiement : ❑ CCP ❑ Chèque bancaire *
❑ Prélèvements fractionnés** ……. fois

** chèques multiples encaissés la 1ère semaine de chaque mois indiqué au dos du chèque, au plus tard le 5 juillet 2015.*
** * Remplir et signer le formulaire « mandat SEPA ».*

❑ **Je souhaite que mon adhésion soit reconduite automatiquement.**
(Possible seulement pour prélèvements automatiques)

Chèques à l'ordre du SNUipp Var

SNUipp - FSU

A renvoyer au
SNUipp VAR Trésorerie
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Je me syndique au SNUipp-FSU VAR afin de contribuer :
- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du service public d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique, dans une fédération rénovée : la FSU (Fédération Syndicale Unitaire).
Le SNUipp VAR pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser les publications nationales éditées par le SNUipp-FSU.
Je demande au SNUipp-FSU VAR de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la Loi de 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp-FSU VAR.

Date :
Signature :

La cotisation à 34 %

-66%

En réglant, par exemple, une cotisation de 1 ciez d'une déduction fiscale et, depuis le 1/1/2012, à un remb n'êtes pas imposable.
Le coût réel sera donc de 51 euros.

La cotisation perçue au titre de l'année scolaire 2014/2015 sera déductible des impôts/revenu 2015. Vous recevrez automatiquement une attestation en avril 2016.

Grille de cotisations 2014/2015

Instituteurs		
Échelon	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
9	162	*55*
10	171	*58*
11	185	*63*

IUFM	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
Étudiants	52	*18*
Stagiaires	95	*32*

Professeur des écoles		
Échelon	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
3	97	*33*
4	141	*48*
5	148	*50*
6	153	*52*
7	162	*55*
8	174	*60*
9	186	*63*
10	201	*68*
11	216	*73*

PE hors classe		
Échelon	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
HC 1	153	*52*
HC 2	173	*59*
HC 3	186	*63*
HC 4	210	*71*
HC 5	227	*77*
HC 6	242	*82*
HC 7	268	*91*

Ajouter selon situation	
Dir. classe unique	3
Dir. 2 à 4 classes	8
Dir. 5 à 9 classes	12
Dir. 10 classes et plus	16
Enseignant Spé.	8
Maître formateur	8
Conseiller Péda.	12
Directeur SEGPA	20

PEGC
Contactez directement le SNUipp-FSU du Var.

Autres contrats	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
AVS-EVS	52	*18*
Assist. éduc	61	*20*

Retraités	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
Moins de 1400 E/mois	97	*33*
Plus de 1400 E/mois	110	*37*

	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
Dispo/Congé parental	82	28
1/2 temps	96	32
75% et 80 %	pro rata	

Facultatif : *Je suis libre d'aider et soutenir l'action syndicale du SNUipp-FSU. Je choisis de verser…….. euros supplémentaires avec ma cotisation.*